



République Française
Département Indre-et-Loire
Commune de VERNOU SUR BRENNE

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Indre-et-Loire
Le : 11/06/2026
Et
Publication ou notification du :
11/06/2026

L'an 2026, le 8 Juin à 20 :00, le Conseil Municipal de la Commune de VERNOU SUR BRENNE s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVALLÉE Victorien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/06/2026.

Présents : M. DEVALLÉE Victorien, Maire, Mmes : BONZON Juliette, DELALEUF Marie, DUBRAY Françoise, DUFRESNE Muriel, FURY Patricia, GUDEFIN Blandine, MENARD-CAVALIE Stéphanie, MERCIER Céline, MONFORT Barbara, MM : BONZON Sébastien, CORBIN Sébastien, FORTE Sylvain, FROGER David, GASNIER Frédéric, LANDAIS Romain, LEBREC Michel, LOISY Jérôme, MAZEREAU Bruno, ROBIN Xavier

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DOZINEL Claire à M. LANDAIS Romain, RAPICAULT Pauline à M. DEVALLÉE Victorien, M. SIMONIN Denis à M. LEBREC Michel

A été nommé(e) secrétaire : Mme GUDEFIN Blandine

50/2026 – COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE EST VALLEES : désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

EXPOSÉ DES MOTIFS :

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été créée au sein de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Touraine Est Vallées, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C alinéa IV du Code général des impôts. Cette commission a pour mission d'évaluer le montant initial des attributions de compensation lors de l'adoption de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et lors de chaque nouveau transfert de compétences.

La délibération du Conseil communautaire de Touraine Est Vallées en date du 28 mai 2026 a fixé les modalités de composition de la CLECT, prévoyant que chaque commune membre y soit représentée par un ou plusieurs élus désignés par son Conseil municipal. Il appartient donc à notre assemblée de procéder à cette désignation pour assurer la représentation de la commune au sein de cette instance essentielle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C alinéa IV ;

VU la délibération n° DEL72-2026 du 28/05/2026 du Conseil communautaire de Touraine Est Vallées, portant mise en place et composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-33 ;

CONSIDÉRANT que la CLECT a pour rôle de procéder à l'évaluation des charges liées aux

transferts de compétences entre les communes et l'EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) ;

CONSIDÉRANT que chaque Conseil municipal doit désigner ses représentants au sein de cette commission, conformément aux dispositions prise par le Conseil communautaire de Touraine Est Vallées ;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'assurer une représentation effective de la commune au sein de la CLECT pour participer activement aux travaux d'évaluation des charges transférées ;

CONSIDERANT que le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations,

Après en avoir délibéré, décide,

Article 1 : à l'unanimité de procéder à la désignation des représentants à la CLECT par un vote à main levée ;

Article 2 : Sont désignés, à l'unanimité, en qualité de représentants titulaires de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Touraine Est Vallées :

- Victorien DEVALLEE, représentant titulaire
- Denis SIMONIN représentant suppléant

Article 3 : Le Maire est chargé de notifier la présente délibération au Président de Touraine Est Vallées

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/06/2026

Le Secrétaire de Séance
Mme GUDEFIN Blandine



Le Maire
Victorien DEVALLEE

